La diffusion des données

Les données sont consultables sur un portail internet dédié, *onde.eaufrance.fr*.

Elles font l'objet chaque mois, pendant la période de suivi usuel, d'un bulletin national de situation hydrologique consultable sur <u>eaufrance.fr/docs/bsh</u>.



Le réseau Onde : 3 350 points d'observation!

Au total, le réseau Onde compte près de 3 350 points d'observation sur le territoire métropolitain, soit une moyenne de 36 par département. 93 * départements sur 96 sont concernés par le protocole « Observatoire national des étiages ».

* Les départements de Paris, des Hauts-de-Seine et de Seine-Saint-Denis ne sont pas concernés par le protocole Onde ; ce sont, en effet, des départements définis comme urbains n'ayant pas de petits cours d'eau.



Le 1er janvier 2017, l'Onema, l'Agence des aires marines protégées, Parcs nationaux de France et l'Atelier technique des espaces naturels regroupent leurs compétences pour fonder l'Agence française pour la biodiversité

Pour la reconquête du bon état des eaux et des milieux aquatiques

Établissement public sous tutelle du ministère en charge du développement durable créé par la loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006, l'Onema est l'organisme technique de référence sur la connaissance de l'état des eaux et sur le fonctionnement écologique des milieux aquatiques. Il anime la recherche et le développement en appui à la mise en œuvre des politiques publiques de l'eau ; il coordonne le système d'information sur l'eau (SIE). Il contribue à la surveillance des milieux aquatiques et au contrôle de leurs usages (police de l'eau). Il participe à la restauration et à la préservation de la biodiversité en apportant son appui technique aux acteurs de la gestion de l'eau, au niveau territorial et de bassin. Près de 900 personnes se consacrent aux grandes missions de l'Onema, en France métropolitaine et dans les départements et collectivités d'outre-mer.

www.afbiodiversite.fr

www.eaufrance.fr

le portail du système d'information sur l'eau



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE





Observatoire national des étiages





Surveiller et comprendre l'assèchement des petits cours d'eau en été

AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

Le Nadar, 5 square Félix-Nadar, 94300 Vincennes Tél: 01 45 14 36 00

Réalisation : Graphies 97480 • Impression : IME by Estimprim • Mai 2016 Photographies : M. Bramard, Y. Falatas, M. Monsay, Onema :

T. Degen, L. Mignaux, MEEM.



Les étiages estivaux, un enjeu de société

Au cours de l't, nombre de petits cours d'eau fran ais voient leur d bit baisser, parfois jusqu' l'ass chement complet (assecs). Ces tiages, d'origine naturelle, sont souvent amplifi s par les activit s humaines comme l'irrigation ou l'alimentation en eau potable. La surveillance et la compr hension de ces tiages sont aujourd'hui un enjeu fort pour les pouvoirs publics, la fois pour mieux r guler les usages de l'eau en p riode s che et aussi pour limiter les impacts sur la faune et la flore aquatiques.

Onde : une surveillance harmonisée au plan national...

Suite la canicule de 2003, un premier dispositif national d'observation des assecs a t mis en place, compl t par des r seaux r gionaux. Pour avoir un fonctionnement plus homog ne, l'Onema a cr en 2012 l'Observatoire national des tiages (Onde). Appliqu sur le territoire m tropolitain, celui-ci poursuit un double objectif : la constitution d'un r seau d'observations p rennes pour progresser dans la compr hension des tiages et l'aide l'anticipation et la gestion des p riodes de crise.

... et des réseaux pérennes à l'échelle du département

Dans chaque d partement, Onde repose sur la surveillance r guli re de l' tat de l' coulement d'un ensemble de petits cours d'eau. Les emplacements des points d'observation ont t d termin s par les services de l'Onema pour offrir une vision repr sentative de la situation hydrologique du d partement. Ils couvrent la fois des cours d'eau o les assecs sont naturels et d'autres o ils sont amplifi s par les activit s humaines.

Sur le terrain : suivi usuel et suivi complémentaire

Chaque mois, de mai septembre, les agents de l'Onema se rendent sur chaque station Onde pour appr cier visuellement l' tat de l' coulement selon quatre possibilit s: coulement visible, coulement visible faible, coulement non visible (le lit pr sente toujours de l'eau mais l' coulement est nul) ou assec. Ce « suivi usuel » est r alis au plus pr s du 25 du mois, plus ou moins deux jours. En cas de forte s cheresse, un « suivi compl mentaire » peut tre men sur l'ensemble des points d'observation du d partement ou sur un nombre de points plus restreints, par exemple sur un bassin versant particulier, une fr quence plus lev e. Les agents de l'Onema adoptent ce fonctionnement de crise sur demande des services de l' tat ou leur propre initiative si la situation le n cessite.



L'exploitation des données

En p riode de crise, les observations sont transmises aux autorit s d partementales (pr fecture, direction d partementale du territoire). Cela permet d'avoir des I ments objectifs pour d cider de restrictions d'usages de l'eau : arrosage des jardins, lavage de voiture, pr - I vements d'eau pour activit agricole, remplissage des plans d'eau, etc.

